



Genève, le 20 mars 2020  
Aux représentant-e-s des médias

## **Communiqué de presse du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé**

### **COVID-19: les hôpitaux publics et les cliniques privées du canton se fédèrent pour l'hospitalisation des patients**

**Les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), l'association des Cliniques privées de Genève (Genève-Cliniques) et le Réseau d'Urgence Genevois (RUG) ont uni leurs forces pour permettre au canton d'adapter l'offre en soins aigus en fonction du développement de l'épidémie.**

Le virus SARS-CoV-2, responsable de la maladie COVID-19, circule désormais activement en Suisse et dans le canton de Genève. Au vu de l'accélération de la propagation de la maladie, le Conseil fédéral a qualifié la situation en Suisse de "situation extraordinaire" et les mesures pour protéger la population ont été renforcées.

Le canton de Genève prend toutes les mesures nécessaires pour freiner la propagation, protéger les personnes les plus vulnérables et préserver le système hospitalier afin qu'il conserve la capacité de fournir des soins médicaux à tous mais en particulier aux cas les plus graves. Pour disposer d'une capacité suffisante, le canton a fédéré les ressources pour assurer la prise en charge des patients COVID-19 nécessitant une hospitalisation.

## **Renforcement du dispositif des soins aigus**

Dans un premier temps, les HUG ont été choisis pour accueillir l'ensemble des patient-e-s COVID-19. Afin d'augmenter leur capacité d'hospitalisation en soins aigus et intensifs, leur programme de chirurgie a été réduit au minimum pour accueillir des patient-e-s souffrant d'affections non chirurgicales en nombre suffisant. Si la capacité d'admission des patient-e-s COVID-19 est dépassée, les cliniques privées partenaires seront alors sollicitées. Ces dernières, qui participent activement avec le RUG à l'effort de prise en charge ambulatoire et de dépistages COVID-19 depuis plusieurs semaines, vont diminuer également leur programme opératoire. Un comité paritaire de chirurgiens va coordonner la mise en place et le pilotage de ce dispositif.

Il en résulte que, temporairement, toute intervention qui ne peut pas être repoussée de plus de trois mois sans compromettre le pronostic vital ou les capacités de récupération fonctionnelle, sera effectuée dans le cadre de cette coopération entre hôpitaux publics et cliniques privées. Toutes les autres interventions seront reprogrammées à une date ultérieure.

Les chirurgiens autorisés à pratiquer dans notre canton pourront intervenir dans l'ensemble des blocs opératoires de cette fédération afin d'assurer un suivi optimal pour tous les patients. Les soignants et les médecins seront réaffectés en fonctions des admissions dans les unités ainsi libérées et aux HUG en cas de besoin. Les capacités de lits stationnaires ainsi libérées

aux HUG seront alors progressivement employées pour soigner des patients COVID-19.

Le département de la sécurité, de l'emploi et de la santé (DSES) salue la solidarité qui s'est installée pour prendre en charge les patients qui le nécessitent.

*Pour toute information complémentaire:*

- *M. Mauro Poggia, conseiller d'Etat chargé du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé et M. Adrien Bron, directeur général de la Direction générale de la santé par l'intermédiaire de M. Laurent Paoliello, directeur de la coopération et de la communication, DSES, T. 058 463 00 00*
- *M. Nicolas de Saussure, responsable médias et relations publiques, service de presse et relations publiques des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), T. 022 372 37 37, presse-hug@hcuge.ch*
- *M. Gilles Rufenacht, président de l'Association des Cliniques privées de Genève (Genève-Cliniques), T. 078 880 01 44*